

La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes souhaite, en ce 9 janvier 2017, rendre hommage à l'une des grandes figures du féminisme, la philosophe, écrivaine, romancière et militante des droits humains Simone de Beauvoir, née le 9 janvier 1908. *Le Deuxième Sexe*, son essai publié en 1949 et traduit en de nombreuses langues, dénonce les injustices faites aux femmes, refuse le rôle de l'infériorité naturelle de la femme. La phrase « On ne naît pas femme, on le devient » est encore d'actualité. Le livre demeure l'un des ouvrages les plus traduits dans le monde.

Vingt ans plus tard, en 1970, Simone de Beauvoir rejoint le Mouvement de Libération des Femmes (MLF). Signataire avec sa soeur l'artiste-peintre féministe Hélène de Beauvoir, du Manifeste des 343 ayant déclaré dans *Le Nouvel Observateur* «Je me suis fait avorter» elle participe à toutes les actions féministes qui brisent les tabous et font avancer la société française vers plus d'égalité et d'humanité : Journées de dénonciation des crimes contre les Femmes, en mai 1972, avec plus de 5000 personnes présentes à la Mutualité, occupation du foyer des mineures enceintes au Plessis, procès à Bobigny de Marie-Claire dénoncée à la police par son petit ami pour avoir eu un avortement clandestin, soutien aux écrivaines portugaises emprisonnées, Simone de Beauvoir est de tous les fronts.

Grâce à son action, en y associant celle des femmes du MLF et du MLAC, grâce aussi à des médecins courageux qui prennent le risque de pratiquer des avortements clandestins, le pouvoir politique comprend enfin que l'opinion publique veut que la loi sur l'avortement soit décriminalisée. La loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse que défend Simone Veil à l'Assemblée Nationale, est enfin adoptée.

Forte de ce succès sur l'avortement, Simone de Beauvoir n'entend pas en rester là dans sa défense des droits des femmes. Afin de briser les murailles du Code Napoléon, Simone de

Beauvoir fonde en 1974 la Ligue du Droit des Femmes pour à la fois modifier les lois

archaïques et s'attaquer aux violences contre les femmes, puis la Ligue du Droit international des Femmes, dont la présidente est Annie Sugier, ancienne vice-présidente de la CLEF. Elle soutient aussi le travail d'Yvette Roudy, ministre des Droits des Femmes de François Mitterrand.

**Aussi La CLEF souhaite-elle féliciter le jury du prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes qui récompense cette année le Comité *Ratujmy Kobiety*, association polonaise qui milite pour le droit des femmes à l'avortement.**

Pour mémoire, l'activité politique de Simone de Beauvoir ne se limite pas à l'engagement

féministe. Elle lutte, avec Jean-Paul Sartre, pour l'indépendance de l'Algérie au péril de sa

vie. Par crainte d'attentats, et sujette à des menaces de mort, elle doit quitter son appartement et vivre dans un lieu tenu secret pendant près de deux ans. Elle s'engage aussi dans la lutte pour la décolonisation. S'oppose à la guerre du Viet Nam et participe au Tribunal Russell dénonçant les crimes américains commis dans l'ancienne Indochine. Affirme son attachement à Israël et milite dans le même temps pour un rapprochement entre Israéliens et Palestiniens. Elle appuie la jeunesse de mai 1968 et sa soif de liberté. Fonde et soutient avec Jean-Paul Sartre en 1969 le quotidien *Libération*. Les différents tomes de ses Mémoires, publiés après son roman *Les Mandarins*, couronné du prix Goncourt en 1954, restent des témoignages précieux de l'Histoire des luttes sociales et politiques du XXème siècle.

Un autre engagement lui tient aussi à coeur. En 1970, alors qu'elle milite au MLF auprès de jeunes femmes, Simone de Beauvoir publie *La Vieillesse* qui brise le silence de la société sur le sort des personnes âgées. L'essai, aussi fondamental que

*Le Deuxième Sexe*

, sera aussi publié dans plusieurs langues, deviendra un best-seller aux Etats-Unis, puis une référence pour des délégations étrangères aux Nations Unies au fait de la condition des personnes âgées.

*Une mort très douce*

, relatant la fin de vie de sa mère, est encore aujourd'hui un brûlot. La prise en compte de la douleur physique et de la dignité des êtres humains aux derniers moments de la vie ne seraient pas, sans elle, devenues des préoccupations d'aujourd'hui.

Ainsi, cent neuf ans après sa naissance, trente et un an après sa disparition, son empreinte est chaque jour plus visible. Les traductions et parutions incessantes de ses livres en témoignent. Une publication dans La Pléiade est espérée. C'est en ce sens que l'on peut parler de l'actualité de Simone de Beauvoir. D'une écriture claire refusant les compromissions, elle a donné un sens à l'engagement dans la cité : « Oui, on peut changer le monde » disait-elle volontiers. C'est ce qu'elle a accompli et continue d'accomplir.

---